



AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : COUPE DE FRANCE RSX

Dates complètes : 19 au 21 mars 2010

Lieu : La Rochelle

Autorité Organisatrice : Société des Régates Rochelaises

1 REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans **Les Règles de Course à la Voile ISAF**, y compris l'Annexe B concernant les planches à voile.

La langue officielle est le Français.

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la **catégorie C** de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à toutes les planches à voile RS : X OLYMPIQUE

- 9.5 pour les garçons et 8.5 pour les filles.

Pour les Espoirs Garçons et Filles en RS :X 8.5, seul les coureurs invités par la Direction Technique de la FFVoile sur proposition des responsables « Bleuets » seront admis à s'inscrire. La liste des invitations sera transmise par la FFVoile.

Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- les licences FFVoile valides (2010) portant le **cachet médical** et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
- l'autorisation de port de publicité

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'€.

Les organisateurs peuvent demander aux coureurs de porter un lycra à l'effigie du ou des sponsors de l'épreuve, ainsi que d'afficher sur leur voile côté tribord, à l'emplacement prévu par les règles de classes, le logo du sponsor principal de l'épreuve.

4 DROITS A PAYER

Le montant des droits d'inscription est de 55 € à régler par chèque avant le 1^{er} mars 2010.

Société des Régates Rochelaises – Avenue de la Capitainerie

Port des Minimes - 17000 la Rochelle

Tél : 05 46 44 62 44

Fax : 05 46 34 11 12

www.srr-sailing.com

Le Contrôle des Dossiers se fera à la SRR le vendredi 19 mars de 10 H à 12 H 30.

- 5 PROGRAMME**
- **Vendredi 19 mars 14h** 1^{er} signal avertissement, courses à suivre
 - **Samedi 20 mars 11h 20h** 1^{er} signal avertissement, courses à suivre
Repas buffet au club
 - **Dimanche 21 mars 11h** 1^{er} signal avertissement courses à suivre
Remise des prix à suivre et pot de clôture

6 INSTRUCTIONS DE COURSE
Les Instructions de Course seront affichées au tableau officiel.

7 PARCOURS
Les parcours de type trapèze seront définis en annexes des IC.

8 CLASSEMENT
Le Système de Points « à minima » s'appliquera. Le nombre maximum de courses est de 12.
Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3.
(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
(c) Quand 9 à 12 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.
Les classements suivants seront établis : Masculin 9.5, Féminin 8.5, Junior 8.5.

9 COMMUNICATION RADIO
Une planche-à-voile ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'elle est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par toutes les planches. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE
Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11 ASSURANCE
Chaque concurrent participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 € ou son équivalent pour l'épreuve.

MAREES

POUR VOUS HEBERGER

Renseignements, tarifs préférentiels sur notre site Internet : www.srr-sailing.com

LES MAREES

Heures Marée en TU +1

Ve.	BM	12:46	83
19	PM	18:11	
mars			

Sa.

20	BM	13h22	
mars	PM	18h37	76
2010			

Di.			
21			
mars	PM	14:05	67
2010	BM	19h11	
